

Communiqué du syndicat CNT Education 34

Appel anti-précarité

La précarité touche tous les secteurs d'activité et concerne de plus en plus de personnels jusque là « protégés ». Il s'agit bien de choix politiques et économiques et non pas du cours inéluctable des événements.

Il est urgent que le droit à un emploi choisi, à un revenu décent, l'accès au savoir tout au long de la vie, soient appliqués pour toutes et tous ! Même privé de son emploi, un chômeur reste un travailleur ! Précarité, pauvreté, inégalités : le baromètre explose !

Le 30 juin 2008 un grand nombre de CAE et CAV arriveront au terme de leur contrat, et actuellement rien n'est prévu pour maintenir ces personnes sur leurs postes ou leur permettre de retrouver rapidement un emploi malgré leur investissement dans les missions qui leur ont été confiées et bien que la pénurie de personnel persiste.

- La CNT Education 34 demande que ces personnels indispensables dans le système éducatif actuel soient correctement formés aux missions qui leur sont demandées, que leur emploi soit pérennisé et que **les personnels en poste soient titularisés**.
- Nous appelons à ce que des **motions** demandant leur titularisation soient déposées lors des **Conseils d'Ecole et des Conseils d'Administration** des lycées et des collèges.
- Nous appelons les directeurs-trices des écoles à **répondre au questionnaire/bilan** de « satisfaction » en fin d'année par une demande de titularisation.
- Nous appelons tous les **personnels titulaires à s'engager dans les luttes** des travailleur-se-s précaires car au-delà d'une indispensable solidarité, ce sont nos conditions de travail pour demain qui se construisent dès maintenant.

Il est éthiquement scandaleux, et socialement dangereux, de laisser se développer, au sein même d'un service public et national, une telle dégradation des conditions d'embauche et du respect des êtres humains ! Un coup porté contre l'un d'entre nous, est un coup porté contre tous !

Montpellier, le 11 mai 2009

